

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire par Jacques ROUILLARD, Montréal : Boréal, 2004, 329 pages, ISBN 2-76046-0307-X.

par Jean-Marc Pottie

Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 59, n° 4, 2004, p. 809-811.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/011345ar>

DOI: 10.7202/011345ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

to the trade union movement in favour of efforts to theorize the extent to which their scope for collective bargaining is made more encompassing. This book opening discussion on the impact of European-level regulation (for example, the establishment of EWCs and the processes of social dialogue) on union strategies is crucial within the relevant literature, and the qualitative and quantitative data contained in the chapters as the result of case study analysis and of surveys undertaken in both the private and the public sector, provide a window into what the European trade union movement (in particular the European Trade Union Confederation (ETUC) and its associated European Industry Federations (EIFs) may think about the difficulties which need to be overcome to see progress and mutual learning among trade unions in Europe. In so doing *Trade Unions in Europe: Meeting the Challenge* transfers attention on a conventional downwards methodological approach, which is the one scholars of trade unionism have traditionally focused on while studying “the impact of EU as an actor upon trade unions” (page 24). However, although this is important we believe it may appear less original when the nature of the

transnational industrial relations system, if such can be called, and the role of the trade union movement in its construction needs to be extensively examined and revitalized. Conversely, the upward involvement of national trade unions in the process of European integration needs to be addressed, and any limit thoroughly explained within the history and the ideological traditions and orientations of national trade unions. Whereas the contributors in Foster and Scott’s edited book seem to depart from considering national unions as “social” actors within the wider “social Europe” overall, at the heart of their analysis is still the concern of the European level, and the impact of Europe at the national level. This approach risks treating trade unions as inherently passive and incapable of initiative. In addition, it weakly engages in discussion regarding the extent of union intervention strategies at the European level. One way, perhaps the most pragmatic, to overcome this may be to shift the focus to national levels, while trying to make sense of different inter- and intra-national differences in union positions towards Europe.

VALERIA PULIGNANO
University of Warwick

Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire

par Jacques ROUILLARD, Montréal : Boréal, 2004, 329 pages, ISBN 2-76046-0307-X.

Cet ouvrage n’est pas fondamentalement nouveau. Il reprend *Histoire du syndicalisme québécois*, publié en 1989, qu’il complète par un chapitre sur la période récente (1985-2003) et par une section fort éclairante ajoutée à chaque chapitre, hormis le premier, sur les résultats des négociations.

L’ouvrage est découpé selon un ordre chronologique : 1818-1900, 1900-1940, 1940-1960, 1960-1985 et 1985-2003. Chaque chapitre comprend essentiellement trois sections : l’historique des

principaux regroupements syndicaux; les rapports entretenus avec les gouvernements (remarquons que les deux derniers chapitres distinguent les rapports avec l’État provincial de ceux avec l’État fédéral : cette distinction est d’autant plus importante que les forces syndicales, comme beaucoup d’acteurs sociaux au Québec, ont tendance à minimiser les rapports avec ce dernier comme si elles vivaient déjà dans un Québec indépendant...); une analyse des activités de grève complétée maintenant

par le résultat des négociations. Enfin, le dernier chapitre aborde le secteur des syndicats indépendants qui était ignoré dans les chapitres précédents.

Je m'en tiendrai ici au chapitre nouveau qui aborde les deux dernières décennies marquées par l'affaiblissement du mouvement syndical. La récession économique de 1981-1982, amplifiée par les politiques monétaires américaines et canadiennes visant à juguler l'inflation, propulsa le taux de chômage au Québec en 1982 à près de 14 %. Même si le chômage diminue par la suite, les centrales syndicales, dans le sillon tracé par la FTQ, tendent alors à privilégier une politique de l'emploi par rapport à une politique visant à améliorer les conditions de travail, les avantages sociaux et les salaires de leurs membres.

La main-d'œuvre se transforme, elle aussi, durant cette période. D'une part, les emplois à plein temps sont de plus en plus remplacés par des emplois atypiques difficilement syndiqués (près de 17 % de travail à temps partiel, intérimaire ou autonome en 1976 pour un peu plus de 31 % en 2001). D'autre part, même si les femmes se retrouvent plus souvent parmi les emplois atypiques, leur taux d'emploi augmente (près de 35 % en 1981 à près de 47 % en 2000), ce qui entraîne des luttes pour l'équité sur le marché du travail.

De plus, les politiques néolibérales, qui visent, en sabrant ce qui est perçu comme des rigidités, à adapter les entreprises au marché mondial dérégulé et qui cherchent à réduire l'État au profit de l'entreprise privée, placent les centrales syndicales sur la défensive et les orientent vers la concertation. Jacques Rouillard fait remarquer, avec raison, que la CSD est la première centrale syndicale à prôner la concertation au sein de l'entreprise, suite d'ailleurs à un séminaire qu'avait suivi son président Jean-Paul Héту en Californie.

Cette politique sera sévèrement évaluée dès le congrès de 1985, même

si elle continuera d'être pratiquée avec des hauts et des bas par la suite. L'auteur affirme que les centrales syndicales prendraient de plus en plus de distance par rapport à une politique de concertation, mais il ne le démontre pas, d'autant plus qu'il ne distingue pas la concertation avec le gouvernement, à laquelle les centrales aspirent toujours, de la participation au sein de l'entreprise à laquelle elles ne vouent plus le culte pratiqué jadis par la CSD et la CSN. Enfin, le Sommet des peuples en Amérique tenu à Québec en 2001, auquel participe la CSD, marquerait la fin de l'isolement de la CSD dont la pratique et les positions la distinguent de moins en moins de ses rivales.

En 1994, le gouvernement modifie le Code du travail, en rendant possible les conventions collectives de plus de trois ans, de sorte qu'en 1999 plus de 42 % des conventions collectives le sont. L'auteur mentionne que la CSN contestera sans succès cette modification devant le Bureau international du travail, mais il ne dit pas que cette même centrale avait ouvert la porte à cette modification, en ayant demandé au gouvernement de surseoir à l'application du Code sur cette question...

Les résultats des négociations collectives ne sont guère reluisants durant les deux dernières décennies. Depuis les années 1980, le pouvoir d'achat de l'ensemble des syndiqués a diminué de près de 8 %, même si la productivité a crû et même si le produit intérieur brut a augmenté. La détérioration de la rémunération des travailleurs du secteur public est encore plus prononcée. Si celle-ci était largement supérieure à celle des travailleurs du secteur privé en 1980, elle est, en 2002, de près de 8 % inférieure à celle de tous les salariés québécois et de près de 12 % en deçà de celle des syndiqués du secteur privé.

Il faut d'ailleurs mentionner que la politique de main-d'œuvre du gouvernement québécois change peu, que celui-ci

soit libéral ou péquiste. Ainsi, en 1999, le gouvernement péquiste préconise la décentralisation des négociations vers le palier local dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ce qu'il ne réussira pas à imposer.

En 2001, le gouvernement péquiste modifie l'article 45 du Code du travail, avec l'accord de la FTQ, tandis que le patronat juge insatisfaisantes ces modifications et que les autres regroupements syndicaux (CSN, CSQ, CSD et FIIQ) s'y opposent. Le gouvernement Charest appliquera donc avec vigueur les politiques amorcées par le précédent gouvernement.

Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale

sous la direction de Daniel MERCURE et Jan SPURK, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2003, 310 pages, ISBN 2-7637-7943-3.

Cet ouvrage se compose d'un ensemble de onze études introduites par un exposé synthétique des coordinateurs. À l'exception de deux textes portant respectivement sur la philosophie grecque et sur les différents courants de la Réforme protestante, chaque étude est consacrée à un auteur en particulier. L'ouvrage se compose de trois grandes rubriques : « Philosophie et théologie » (la philosophie grecque, Saint-Augustin, la Réforme, Hegel) ; « L'économie politique et sa critique » (Smith, Saint-Simon, Proudhon, Marx) ; « La sociologie » (Durkheim, Weber, Habermas).

Un tel choix d'auteurs et une telle construction du livre peut bien sûr prêter le flan à la critique. Hegel, avant Marx, discute l'économie politique, et, réciproquement, Marx est, au même titre qu'Hegel, un philosophe. Sur la voie qui mène de Saint-Simon à Durkheim, Comte fait défaut, mais aussi par exemple Espinas. Pourquoi Smith seul parmi les économistes « orthodoxes » et pas, par exemple, Say ou Jevons ? Pourquoi Saint-Augustin et pas Saint-Thomas ? Pourquoi Proudhon et non Fourier ou

L'ensemble de l'ouvrage de l'historien Jacques Rouillard repose sur l'étude des documents des centrales syndicales et sur une bonne utilisation des sources secondaires. L'auteur ne propose pas une nouvelle interprétation de l'histoire syndicale, mais son étude, bien documentée, présente avec beaucoup de clarté et de justesse l'évolution du syndicalisme au Québec, quoiqu'il minimise les débats internes qui ont rendu possible les modifications des orientations des centrales syndicales.

JEAN-MARC PIOTTE
UQAM

Leroux ? Habermas et non Arendt ? Pourquoi pas Halbwachs ou Simiand ? Pourquoi surtout s'arrêter au seuil de la sociologie du travail et ne pas évoquer, par exemple, les œuvres fondatrices de Friedmann et de Naville, mais aussi celle de Lewis Mumford ? Mais ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres possibles, ce qui fait d'emblée tomber la critique.

Car tout autre choix aurait pu être soumis à des remarques similaires. Respecter, même partiellement, le titre de l'ouvrage (qui pourtant prend la précaution de limiter le propos à la pensée « occidentale ») aurait nécessité la réalisation d'une véritable encyclopédie. L'approche ne pouvait donc être que partielle, comme une série de sondages dans un terrain trop vaste pour faire l'objet d'une investigation exhaustive. Saluons plutôt à cet égard le travail fait par les contributeurs et les éditeurs pour respecter les règles du jeu d'un ouvrage collectif : les textes sont d'un volume comparable, chacun répond à la question posée : « le travail chez... » et fait la pédagogie de l'auteur ou du